

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	27 avril 2026
Numéro		Heure	11h50

Auteur-e(s) : Groupe UDC		Lié à (obligatoire) : ad 26.124
Titre : Amendement au postulat de député-e-s interpartis 26.124, du 20 mars 2026, Et si on donnait un coup de pouce aux microfermes ?		
Contenu : Le Grand Conseil demande au Conseil d'État d'étudier les formes de soutien possibles aux microfermes, très petites exploitations agricoles, souvent collectives ou familiales, intensives en travail plutôt qu'en intrants et qui, au vu de leur taille ou de leur statut juridique, ne bénéficient pas, ou de très peu, de paiements directs de la Confédération. Alors que ces structures, complémentaires aux plus grandes, peuvent répondre aux défis de renouvellement des générations et de souveraineté maraîchère, ces soutiens seraient une réponse à une inégalité de traitement et une reconnaissance de leur contribution réelle à la transition écologique, sociale et alimentaire. Le Grand Conseil demande au Conseil d'État d'examiner notamment les pistes de facilitation de l'accès au foncier agricole et de soutien au démarrage et à l'installation. <i><u>Dans le même cadre, il lui demande de mettre en place, pour ces microfermes, les mêmes contraintes administratives, écologiques, de formation professionnelle et de contrôle que pour les exploitations agricoles conventionnelles qui bénéficient des paiements directs.</u></i>		
Motivation : Pour bénéficier de paiements directs, les exploitations agricoles conventionnelles doivent se plier à de nombreuses contraintes administratives. Afin d'éviter toutes inégalités de traitement, il est évident que les microfermes qui bénéficieraient de soutiens du canton devraient se plier aux mêmes contraintes.		

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Quentin Geiser		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Raymond Clottu	Roxann Barbezat	Gil Santschi
Jean-Pierre Brechbühler	Christiane Barbey	Daniel Berger
Niels Rosselet-Christ	Jennifer Angehrn	Jenna Mannino
Loïc Frey	Florent Guye	Damien Schär